# cheveu2logo FRW

Ensemble pour des villages vivants

Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 13 janvier 2022



**CLDR de Rochefort**

**Compte-rendu de la réunion du GT Patrimoine**

*En visioconférence, le 12 janvier 2022*

Présents :

* Julie Mommaerts-Herman (Présidente de la CLDR), Yvon Herman (Echevin en charge du DR), Françoise Lebeau, Jean-Paul Lejeune (Echevin en charge du Patrimoine), Jean-Luc Fivet, Catherine jaspart, Gwenaël Delaite;
* Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Daniel Collignon, Willy Dardenne.

----------------------------------------------------------

Cette réunion est organisée dans le cadre de l’opération de développement rural de Rochefort et fait suite à la volonté de concrétiser la valorisation du petit patrimoine populaire communal. Cette rencontre s’inscrit donc, d’une part, dans la continuité des priorités de la CLDR et, d’autre part, vise à mettre en œuvre l’appel à projets provincial pour lequel Rochefort a obtenu la subsidiation pour l’organisation de formations pour les citoyens en vue de la réalisation d’un inventaire du PPPW.

La FRW rappelle brièvement le contexte et présente l’ordre du jour de la réunion :

* **Formation « petit patrimoine » organisée par la Province de Namur :** *les enseignements de ces formations ;*
* **Appel à projets de la Province de Namur :** *les modalités pratiques ;*
* **Encodage dans Bibliotheca :** *topo.*

**Formation « petit patrimoine » (Province de Namur)**

* Quatre personnes ont pris part à cette formation : Jean-Luc Fivet et Daniel Collignon se sont rendus à Vresse-sur-Semois et Isabelle Halin et Marie Goovaerts sont allées à Couvin. La formation, bien qu’à des endroits distincts, proposait un contenu similaire.

La journée s’organisait donc en 4 temps :

* Le matin, une présentation de ce qu’est le ppp et l’intérêt d’en réaliser un inventaire ;
* Ensuite, les trucs et astuces pour mener à bien un inventaire participatif ;
* Après-midi, un exposé technique relatif à la restauration d’ouvrages anciens ;
* Enfin, pour clôturer la journée, le volet pratique et la rédaction de fiches sur le terrain.
* Les grands points à retenir :
	+ *D’un point de vue « théorique » :*
* Le pppw regroupe une série de thématiques et ce qui le caractérise plus spécifiquement, c’est le fait qu’il évoque une **tradition**.
* Le ppp est l’expression d’un lien avec la collectivité et est la manifestation de valeurs et d’une identité collectives.
* Pppw : aussi bien matériel qu’immatériel.
	+ *Trucs et astuces pour motiver les troupes et arriver à un résultat concret :*
* Une commune répertorie, en moyenne, entre 300 et 400 éléments.

Il faut donc prendre en compte la disponibilité des bénévoles.

Outre les bénévoles, qui ne doivent pas être nécessairement des experts, il faut une personne ressource.

* Travailler en binôme permet une plus grande motivation notamment de par le fait des compétences complémentaires au sein d’un binôme.
* Pratiquement, une piste est de réaliser un maillage du territoire communal via des cartes. En fluotant au fur et à mesure le territoire déjà couvert par l’inventaire, cela permet de voir le travail avancer et d’éviter les doublons.
* Fixer des délais permet d’avancer concrètement : on sait d’expérience que sans deadline, on a dû mal à se motiver et à s’y mettre… Donc prévoir une réunion d’état d’avancement mensuelle est bénéfique.
* Travailler sur le modèle de fiche proposé par l’AWaP permet de garder une structure ; de préconstruire un dossier en vue d’une demande d’aide à la restauration, par exemple ; c’est un point de départ pour une recherche ultérieure si le besoin, l’occasion ou la volonté se présentent.
* Si un élément a été déplacé, il faut qu’il continue à faire sens : toujours garder à l’esprit cet aspect d’identité collective. En fait, un élément sera inventorié S’IL FAIT SENS.
	+ On peut inventorier l’art public ;
	+ Exemple des abribus fossois inventoriés malgré tout ;
	+ Pour qu’un élément pppw soit protégé, la base est qu’il soit inventorié.
	+ Selon la même logique, il ne faut pas hésiter à créer de nouvelles sous-catégories comme les jeux, les œuvres d’art, les chapelles, les millésimes et chronogrammes (au-dessus des portes) …

L’appel à projet de la Province de Namur

La Commune a reçu l’approbation de la demande de subsidiation pour un montant de 1000 € pour l’organisation de deux demi-journées de formation et sensibilisation à l’inventaire du petit patrimoine rochefortois.

La demande formulée dans la réponse à l’appel à projets était la suivante :

* Deux demi-journées de formation et sensibilisation à l’inventaire du petit patrimoine rochefortois.

Ces demi-journées s’articuleraient comme suit :

* + Définition du petit patrimoine ;
	+ Cadre légal et administratif ;
	+ Explication de la méthode et des outils de travail pour la réalisation d’inventaires ;
	+ Conseils et précautions pour la réalisation d’un inventaire par des bénévoles ou la Commune ;
	+ Mise en pratique : remplissage d’une fiche-type d’inventaire

La seconde partie de la demande concernait l’étude sanitaire d’éléments du patrimoine (pierres à laver d’Eprave, pierres tombales du cimetière de Lessive, pompes et croix du Ry de Vachaux). Cette demande n’a malheureusement pas été retenue et ne sera pas subsidiée cette fois. La Province justifie cela par le fait que les éléments concernés ne sont repris dans aucun inventaire officiel.

L’objectif de la réunion de ce soir est donc de définir la mise en œuvre de ces formations. Il faut donc répondre aux questions suivantes : quand, qui, où et quelle communication ?

* L’idée serait d’adapter le contenu de la formation et donc de ne pas faire deux formations strictement identiques mais plutôt une séance théorique, une pratique et un suivi (si possible puisque, la Province propose de subsidier à hauteur de 1000 € alors que nous avions budgété 650 € : c’est plutôt positif !).
* Quand : Deux samedis (matinée) 🡪 pas pendant les vacances scolaires ni les longs week-ends, entre mi-mars et fin juin.
* Qui : le public le plus large possible.

Les enseignants seront invités également, de façon plus individualisée afin que tant en primaire qu’en secondaire, chacun puisse, idéalement, participer à l’inventaire avec ses élèves.

* Où : la salle des Variétés à Jemelle (gratuite : il faut juste payer les charges et les consommations s’il y en a). Jean-Luc Fivet enverra le calendrier d’occupation.
* Quelle communication ? Un maximum de canaux sera exploité :
	+ Le Courrier
	+ Le site de la Ville et sa page Facebook ;
	+ Les différents groupes Facebook (Rochefortois, Rochefortoises ; divers groupes déjà orientés patrimoine ; …) ;
	+ Les écoles (via leurs plateformes de communication, à l’attention des parents) ;
	+ Les enseignants ;
	+ Flyers et/ou affiches disponibles à l’OT, la Commune, aux différentes valves sur le territoire communal ;
	+ Ma Télé 🡪 l’émission « L’Invité » ?
	+ Le bouche-à-oreille : les membres du GT feront des émules !
	+ Un concours photo pourrait aussi être organisé pour disposer de photos originales du petit patrimoine (voir avec Rochefort Tourisme).
* A faire dans l’immédiat : choisir le.s formateur.s. Marie Goovaerts s’en chargera (en référence aux formateurs proposés par la Province de Namur lors de ses propres formations). Lorsque les contacts seront pris, les dates de formation seront définies et les tarifs connus.
* La suite : la communication ! Marie Goovaerts proposera un modèle d’affiche que l’on pourra également utiliser pour toute communication.

**Divers**

* Sur le Square de l’Amicale, il existe une chapelle avec un Christ en croix. Cet élément est repris à l’inventaire balat-KIK-IRPA (<http://balat.kikirpa.be>) et à l’IPIC (<http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=91114-INV-0054-01>) . Cependant, avec les travaux de réaménagement du site, la chapelle sera détruite mais le Christ en croix devra être déplacé (sur le mur en face de l’Hôtel de Ville). L’AWaP pourrait-elle subsidier ce déménagement ? La Commune, via J-P Lejeune, investiguera.

La FRW remercie vivement les personnes présentes pour leur participation et leur intérêt.

 **Fondation rurale de Wallonie**

 Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie

 084/21 98 60 famenne@frw.be

**Merci de votre participation !**

Marie Goovaerts et Alain Jacquet

*Agents de développement*